

SÉANCE DU COMITÉ ADMINISTRATIF

DATE : Mercredi 14 janvier 2026

HEURE : 8 h 00

LIEU : Salle Memphré, bureaux de la MRC de Memphrémagog

À LAQUELLE ÉTAIENT PRÉSENTS :

Jacques Demers, préfet

Lisette Maillé, préfète suppléante, Austin

Marcella Davis Gerrish, North Hatley

Nathalie Pelletier, Magog

Jody Stone, Stanstead

Poste vacant

Également présents : Dominick Faucher, greffier-trésorier

Chantal Théberge, adjointe à la direction

ORDRE DU JOUR

|    |                                                                             |
|----|-----------------------------------------------------------------------------|
|    |                                                                             |
| 1. | Ouverture et présences                                                      |
| 2. | Adoption de l'ordre du jour                                                 |
| 3. | Adoption du procès-verbal du 10 décembre 2025                               |
| 4. | Affaires découlant du procès-verbal du 10 décembre 2025                     |
|    |                                                                             |
| 5. | ÉVALUATION                                                                  |
|    | 5.1 Rapport sur la tenue à jour des rôles                                   |
|    |                                                                             |
| 6. | AMÉNAGEMENT                                                                 |
|    | 6.1 Rapport d'activités                                                     |
|    | 6.2 Infraction au RCI (pentes)                                              |
|    | 6.3 Avis de conformité                                                      |
|    | 6.3.1 – Ayer's Cliff                                                        |
|    | • Règl. 2025-14                                                             |
|    | 6.3.2 – Stanstead                                                           |
|    | • Règl. 2022-URB-10-03                                                      |
|    |                                                                             |
| 7. | DÉVELOPPEMENT DURABLE                                                       |
|    | 7.1 MILIEUX NATURELS ET ENVIRONNEMENT                                       |
|    | 7.1.1 Rapport d'activités                                                   |
|    | 7.1.2 Demande d'appui COGESAF - Poursuite du Plan d'action lac Memphrémagog |
|    | 7.2 TRANSPORT ET MOBILITÉ DURABLE                                           |
|    | 7.2.1 Rapport d'activités                                                   |
|    | 7.2.2 Patrouille vélo 2026                                                  |
|    | 7.2.3 Intention politique transport                                         |
|    |                                                                             |
| 8. | SÉCURITÉ PUBLIQUE                                                           |
|    | 8.1 SÉCURITÉ INCENDIE                                                       |
|    | 8.1.1 Rapport d'activités                                                   |
|    | 8.2 PROTECTION POLICIÈRE – SQ                                               |
|    | 8.2.1 Rapport d'activités                                                   |

|     |                                                                                             |
|-----|---------------------------------------------------------------------------------------------|
|     |                                                                                             |
| 9.  | ADMINISTRATION                                                                              |
|     | 9.1 Compte à payer                                                                          |
|     | 9.2 Correspondance                                                                          |
|     | 9.3 Ateliers de travail                                                                     |
|     | 9.4 Divers                                                                                  |
|     | 9.4.1 Sommaire banque d'heures 3 <sup>e</sup> joueur                                        |
|     | 9.5 Calendrier des séances du conseil 2026                                                  |
|     | 9.6 Projet de réfection-verdissement des cours d'école des pavillons Brassard et St-Patrice |
|     |                                                                                             |
| 10. | DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE, SOCIAL ET CULTUREL                                                |
|     | 10.1 VOLETS ÉCONOMIQUE ET TOURISTIQUE                                                       |
|     | 10.1.1 Rapport d'activités                                                                  |
|     | 10.1.2 Libération des sommes FAT                                                            |
|     | 10.1.3 Offre de services PDZA – Campagne de sensibilisation                                 |
|     | 10.2 DOSSIERS FONDS RÉGIONS ET RURALITÉ (FRR)                                               |
|     | 10.2.1 Rapport d'activités                                                                  |
|     | 10.3 DOSSIERS CULTURELS                                                                     |
|     | 10.3.1 Rapport d'activités                                                                  |
|     | 10.4 DÉVELOPPEMENT SOCIAL                                                                   |
|     | 10.4.1 Rapport d'activités                                                                  |
|     |                                                                                             |
| 11. | AFFAIRES NOUVELLES                                                                          |
|     |                                                                                             |
| 12  | HUIS CLOS                                                                                   |
|     |                                                                                             |
| 13. | LEVÉE DE LA SÉANCE                                                                          |
|     |                                                                                             |

OUVERTURE ET PRÉSENCES

Le préfet Jacques Demers souhaite la bienvenue aux membres du comité administratif, puis il procède à l'appel des présences. Il est 8h10.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

01-26

IL EST PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER JODY STONE  
ET RÉSOLU

Que l'ordre du jour soit adopté tel que déposé.

ADOPTÉ

**ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 10 DÉCEMBRE 2025**

**02-26**

**IL EST PROPOSÉ PAR LA CONSEILLÈRE LISETTE MAILLÉ  
ET RÉSOLU**

Que le procès-verbal de la séance du 10 décembre 2025 soit adopté tel que déposé.

**ADOPTÉ**

**AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL DU 10 DÉCEMBRE 2025**

Rien de particulier n'est soulevé.

**ÉVALUATION**

**5.1 RAPPORT SUR LA TENUE À JOUR**

Rien de particulier n'est soulevé, mais le préfet mentionne que l'économie de la région va plutôt bien si l'on se fie à l'augmentation de la hausse de demandes de permis.

**AMÉNAGEMENT**

**6.1 RAPPORT D'ACTIVITÉS**

L'aménagiste Philippe Vermette présente le rapport d'activités. La révision du schéma se poursuit. De plus, le comité d'aménagement se réunira cette après-midi pour la première fois en 2026.

Le projet de règlement 10-26 permettant l'usage de maisons de soins palliatifs dans certains secteurs à l'extérieur des périmètres urbains sera présenté au prochain conseil pour adoption. M. Demers réitère la nécessité pour la Ville de Magog de déposer une demande par résolution, ce qui sera fait à la séance du conseil municipal du 19 janvier.

Finalement, les deux constats d'infraction relatifs aux pentes (Stukely-Sud et Hatley) ont été envoyés. Des validations doivent être poursuivies pour trouver l'adresse du propriétaire pour le dossier de Stukely-Sud.

**6.2 INFRACTION AU RCI (PENTES)**

Un nouveau dossier d'infraction au RCI sur les pentes s'est concrétisé à Austin dernièrement suivant la production d'un relevé d'arpenteur que la municipalité a fait produire. La MRC ira de l'avant pour l'émission du constat d'infraction. Un arrimage devra être fait avec la municipalité s'il y a une ordonnance de remise en état.

**6.3 AVIS DE CONFORMITÉ : RÈGLEMENT / PLAN D'URBANISME LOCAL**

**6.3.1 Ayer's Cliff**

**Règlement 2025-14**

**03-26**

**CONSIDÉRANT QUE** le comité administratif de la MRC de Memphrémagog a examiné le règlement numéro 2025-14 de la municipalité d'Ayer's Cliff modifiant le règlement de plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) portant le numéro 2009-09;

**CONSIDÉRANT QU'**il est conforme aux objectifs du schéma d'aménagement et aux dispositions du document complémentaire;

**IL EST PROPOSÉ PAR LA CONSEILLÈRE NATHALIE PELLETIER  
ET RÉSOLU**

Que le comité administratif de la MRC de Memphrémagog approuve le règlement numéro 2025-14 de la municipalité d'Ayer's Cliff puisqu'il est conforme aux objectifs du schéma d'aménagement et aux dispositions du document complémentaire (article 137.3, LAU).

**ADOPTÉ**

6.3.2 Stanstead

Règlement 2022-URB-10-03

**04-26 CONSIDÉRANT QUE** le comité administratif de la MRC de Memphrémagog a examiné le règlement numéro 2022-URB-10-03 de la municipalité de Stanstead modifiant le règlement relatif aux usages conditionnels portant le numéro 2022-URB-10;

**CONSIDÉRANT QU'**il est conforme aux objectifs du schéma d'aménagement et aux dispositions du document complémentaire;

**IL EST PROPOSÉ PAR LA CONSEILLÈRE MARCELLA DAVIS GERRISH  
ET RÉSOLU**

Que le comité administratif de la MRC de Memphrémagog approuve le règlement numéro 2022-URB-10-03 de la municipalité de Stanstead puisqu'il est conforme aux objectifs du schéma d'aménagement et aux dispositions du document complémentaire (article 137.3, LAU).

**ADOPTÉ**

|                              |
|------------------------------|
| <b>DÉVELOPPEMENT DURABLE</b> |
|------------------------------|

**7.1 MILIEUX NATURELS ET ENVIRONNEMENT**

**7.1.1 Rapport d'activités**

La directrice des services professionnels, Mélanie Desautels débute le rapport d'activités en mentionnant le retrait de Potton et du Canton de Stanstead de l'appel d'offres pour les stations de lavage. L'appel d'offres est lancé aujourd'hui et prend fin le 13 février 2026. Donc, s'il n'y a pas d'enjeu de conformité ou besoin de la publication d'un addenda qui repousserait la date limite, le conseil confirmerait le soumissionnaire retenu au conseil de février pour permettre à la Régie Massawippi et North Hatley de passer leur contrat.

Elle poursuit en expliquant qu'il y a des enjeux avec la collecte pour les petits camions. Il y a des ajustements en cours pour le secteur de Potton et de Bolton-Est. Il y a donc eu des secteurs qui n'ont pas été desservis lors des premières collectes, le tout a été complété le lendemain. Cet enjeu se reproduira sûrement au cours des prochains mois. Enviro Connexions a commandé de nouveaux camions et ils sont en attente de leur réception.

La permanence a été approchée par l'organisme « Réussir » pour mettre en place la tenue d'activité dans les camps de jour l'été en complément des tournées scolaires. L'équipe a fait des approches auprès du CREE et de Guêpe pour voir les possibilités et reviendra à un prochain comité pour donner suite s'il y a lieu.

La responsable du plan climat a transmis une invitation aux municipalités pour un atelier de travail ayant comme objectif de valider l'ampleur des conséquences des changements climatiques sur les infrastructures et certains services municipaux et amorcer l'identification des mesures prioritaires à mettre en œuvre afin d'adapter ces secteurs aux impacts des changements climatiques.

Mélanie Desautels termine en mentionnant qu'il y a eu rencontre de démarrage pour le mandat de modélisation hydrologique avec JSFA.

#### 7.1.2 Demande d'appui COGESAF -Poursuite du Plan d'action lac Memphrémagog

La gestion du lac Memphrémagog se démarque de la plupart des ressources hydriques du Québec, voire du Canada, étant source d'eau potable de plus de 175 000 personnes, représentant un pilier récréotouristique et économique pour la région et faisant l'objet d'une entente de coopération internationale avec les États-Unis. La MRC de Memphrémagog s'implique activement dans le suivi de la qualité de l'eau dans le bassin versant du lac, coordonnant une démarche d'échantillonnage des tributaires depuis 1998.

Il manque cependant une meilleure inclusion des partenaires locaux dans la démarche et une analyse plus approfondie des suivis réalisés par l'équipe depuis plus de 25 ans.

La MRC considère important de collaborer à ce projet. Celui-ci répond aux objectifs de son plan régional de milieux humides et hydriques.

La MRC de Memphrémagog confirme son appui à la réalisation d'un *Portrait du lac Memphrémagog*, démarche pilotée par le COGESAF, soumise pour évaluation au programme ÉcoAction volet 2 de l'Agence de l'eau du Canada.

Cette participation, en nature, pourra s'élever jusqu'à un total de 120 heures pour les deux années de réalisation du projet et représenter une valeur de 10 800 \$.

### 7.2 TRANSPORT ET MOBILITÉ DURABLE

#### 7.2.1 Rapport d'activités

Un appel d'offres sera envoyé à deux firmes, soit CIMA et EXP, pour relancer l'étude de faisabilité pour la piste cyclable entre les municipalités d'Austin et Bolton-Est. L'objectif étant de rattacher cette piste à la Route Verte à Eastman. La MRC a prévu un budget de 20 000,00\$ pour cette étude et le surplus (s'il y a lieu) sera assumé par les municipalités.

Le dossier carte vélo est finalisé.

#### 7.2.2 Patrouille vélo 2026

Les membres du comité administratif se questionnent à savoir s'il y aurait lieu d'augmenter le nombre de patrouilleurs. Selon la responsable de la patrouille, l'objectif n'est pas d'augmenter le nombre d'heures de patrouille, mais plutôt de couvrir une plus grande partie du territoire. Le scénario proposé serait de passer de 18 à 30 patrouilleurs. Mélanie Desautels confirme que le montant investi pour la saison estivale 2025 est établi à 12 000,00\$ (excluant le temps de la responsable); somme qui était définie par 1350 heures de patrouille, les trousseaux de premiers soins, les frais de formation, l'équipement, l'habillement, les dépenses pour le rendez-vous annuel des patrouilleurs et le souper de remerciement à la fin de la saison.

**05-26      CONSIDÉRANT** la proposition d’augmenter le nombre de patrouilleurs de 18 à 30;

**CONSIDÉRANT QUE** l’augmentation du nombre de patrouilleurs aurait des répercussions financières considérables (23 500,00\$) pour la saison estivale 2026;

**CONSIDÉRANT QU’il** est possible de couvrir un plus grand territoire avec 18 patrouilleurs;

**IL EST PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER JODY STONE  
ET RÉSOLU**

De garder le statu quo pour la saison 2026 soit 18 patrouilleurs.

**ADOPTÉ**

7.2.3    Intention politique transport

Suite au dernier conseil, où une résolution a été adoptée à l’effet de déclarer compétence sans droit de retrait en matière de transport collectif, incluant le transport adapté, les membres du comité administratif conviennent de recommander au prochain conseil de retirer le projet du projet de règlement, la compétence d’imposer une taxe sur l’immatriculation.

|                          |
|--------------------------|
| <b>SÉCURITÉ PUBLIQUE</b> |
|--------------------------|

**8.1    SÉCURITÉ INCENDIE**

8.1.1    Rapport d’activités

Rien de particulier n’est soulevé.

**8.2    PROTECTION POLICIÈRE – SQ**

8.2.1    Rapport d’activités

Rien de particulier n’est soulevé.

|                       |
|-----------------------|
| <b>ADMINISTRATION</b> |
|-----------------------|

**9.1    COMPTES À PAYER**

Les membres du comité reçoivent un état des revenus et dépenses pour la période du 3 décembre 2025 au 7 janvier 2026.

**06-26      CONSIDÉRANT QUE** le comité prend en compte la liste suggérée des paiements des comptes d’un montant total de 431 085,42\$ comme ici au long reproduit ;

**IL EST PROPOSÉ PAR LA CONSEILLÈRE NATHALIE PELLETIER  
ET RÉSOLU**

D’approuver les comptes tels que décrits dans ladite liste pour un montant total de 431 085,42\$ et d’en autoriser leur paiement conformément aux autorisations des dépenses.

**ADOPTÉ**

## **9.2 CORRESPONDANCE**

### **Demande d'appui**

N/A

### **Résolutions**

MRC d'Artabaska – Résol. 2025-12-3841 – Modification des enveloppes budgétaires des subventions relatives au transport collectif – Prise de position par le conseil.

### **Divers**

Lettre de demande de partenariat – Action Urgence

Lettre du ministère des Ressources naturelles et des Forêts – Fin du processus d'élaboration du Plan régional de développement du territoire public (PRDTP)

## **9.3 ATELIERS DE TRAVAIL**

Les membres du comité administratif conviennent d'organiser l'atelier de travail suivant avant le prochain conseil :

- Présentation du rapport LGP (45 minutes)
- Journée de la persévérance scolaire (15 minutes)
- Élections comités MRC

## **9.4 DIVERS**

### **9.4.1 Sommaire banque d'heures 3<sup>e</sup> joueur**

Afin d'assurer la gestion, la maintenance et l'évolution continue du site web de la MRC de Memphrémagog, il est recommandé de renouveler une banque d'heures auprès de 3<sup>e</sup> joueur, l'agence responsable de la création et de la gestion de la plateforme numérique.

**07-26      CONSIDÉRANT QU'**au cours de la dernière année, l'ensemble des heures disponibles a été utilisé, notamment en raison de la mise à jour majeure effectuée à l'automne;

**CONSIDÉRANT QUE** cette agence connaît intimement l'architecture du site, qu'elle a conçue, développée et maintenue depuis sa mise en ligne;

**IL EST PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER JODY STONE  
ET RÉSOLU**

De procéder à l'achat d'une banque de 50 heures auprès de 3<sup>e</sup> joueur pour l'année 2026, au coût d'environ 5 800 \$ + taxes, afin d'assurer la continuité, la performance et la sécurité du site web de la MRC.

**ADOPTÉ**

**9.5 CALENDRIER DES SÉANCES DU CONSEIL 2026**

Un sondage a été proposé aux membres du conseil de la MRC de Memphrémagog afin de savoir si la date de la séance du conseil devrait être maintenue au mois d'août ou plutôt se tenir au mois de juillet. Après compilation des votes, il s'est avéré que les deux propositions étaient à égalité. Dans ce cas, les membres du comité administratif conviennent de recommander au prochain conseil le statu quo, soit que la séance demeure en août. Quant à la formule des séances du conseil, de manière majoritaire, les membres du conseil souhaitent maintenir également le statu quo, soit des ateliers de travail en après-midi suivi du conseil puis d'un souper amical qui sera facultatif.

**9.6 PROJET DE RÉFECTION-VERDISSEMENT DES COURS D'ÉCOLE DES PAVILLONS  
BRASSARD ET ST-PATRICE**

**08-26      CONSIDÉRANT** la subvention demandée de 5000,00\$ pour la réfection et le verdissement des cours d'école des pavillons Brassard et St-Patrice;

**CONSIDÉRANT QUE** les règles du FRR ne permettent plus de financer des écoles;

**IL EST PROPOSÉ PAR LA CONSEILLÈRE MARCELLA DAVIS GERRISH  
ET RÉSOLU**

De refuser la demande de subvention pour le projet mentionné en titre.

**ADOPTÉ**

|                                                     |
|-----------------------------------------------------|
| <b>DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE, SOCIAL ET CULTUREL</b> |
|-----------------------------------------------------|

**10.1      VOLETS ÉCONOMIQUE ET TOURISTIQUE**

**10.1.1      Rapport d'activités**

La directrice du développement économique, Marianne Auclair souligne le retour du congé de maternité de la conseillère aux entreprises touristiques. Elle poursuit en mentionnant qu'au niveau financement, 3 dossiers ont été présentés au CIC.

Les travaux pour le Bureau d'information avancent ; les luminaires sont installés, les travaux de pose de céramique ainsi que la peinture achèvent. Le mobilier devrait être reçu la semaine prochaine. L'ouverture est prévue à la fin du mois de février 2026.

**10.1.2      Libération des sommes FAT D-Vert (24-024)**

**09-26      CONSIDÉRANT QUE** l'entreprise D-Vert s'est vu accepter une aide financière non remboursable de 2 500 \$ dans le cadre du Fonds d'appui au tourisme;

**CONSIDÉRANT QUE** le promoteur avait jusqu'au 5 décembre 2025 pour mettre en place son projet;

**CONSIDÉRANT QUE** le promoteur n'a pas respecté les délais octroyés, il y a lieu d'annuler la subvention offerte à l'entreprise D-Vert via le Fonds d'appui au tourisme;

**IL EST PROPOSÉ PAR LA CONSEILLÈRE LISETTE MAILLÉ  
ET RÉSOLU**

De libérer la somme de **DEUX MILLE CINQ CENTS DOLLARS (2 500 \$)** réservée à D-Vert et de réaffecter ce montant dans le fonds du surplus touristique de la MRC Memphrémagog

**ADOPTÉ**

10.1.3 Offre de service PDZA – Campagne de sensibilisation

**10-26    CONSIDÉRANT QUE** l'action 11 du plan d'action 2022-2026 du plan de développement de la zone agricole (PDZA) de la MRC de Memphrémagog est de « sensibiliser les jeunes à l'agriculture et à la foresterie »;

**CONSIDÉRANT** l'offre de service pour un atelier pédagogique sur le maraîchage destiné aux élèves de secondaire 2 afin de les sensibiliser au rôle de l'agriculture;

**CONSIDÉRANT QUE** l'atelier a pour but d'amener une réflexion sur l'impact des choix agricoles sur l'environnement et l'économie locale;

**IL EST PROPOSÉ PAR LA CONSEILLÈRE NATHALIE PELLETIER  
ET RÉSOLU**

D'accorder la somme de TROIS MILLE DOLLARS (3 000\$) à La ferme du chaos bienheureux pour un atelier de sensibilisation des jeunes à l'agriculture.

**ADOPTÉ**

**10.2    FONDS RÉGIONS RURALITÉ (FRR)**

10.2.1    Rapport d'activités

La directrice du développement économique souligne que la rédaction du cadre stratégique se poursuit, il doit être adopté par le conseil avant le 31 mars 2026.

**10.3    DOSSIERS CULTURELS**

10.3.1    Rapport d'activités

Marianne Auclair mentionne que la révision de la politique culturelle suit son cours. Pour le programme d'entente en patrimoine, une proposition du ministère a été reçue (1 176 000,00\$). Les bâtiments retenus sont La Grange Ronde (Potton 100 000,00\$) et le Pont Narrow (1 000 000,00\$ Canton de Stanstead).

**10.4    DÉVELOPPEMENT SOCIAL**

10.4.1    Rapport d'activités

N/A

|                           |
|---------------------------|
| <b>AFFAIRES NOUVELLES</b> |
|---------------------------|

Il est discuté de la possibilité d'ajouter un membre au comité administratif. Ce point sera amené au prochain conseil.

Il y a discussion et échange suite à la projection du tableau des intérêts des élus face aux élections des comités de la MRC qui se dérouleront au prochain conseil.

HUIS CLOS

12.1 RAPPORT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

LEVÉE DE LA SÉANCE

Le conseiller Jody Stone propose la levée de la session. Il est 11h55.

Greffier-trésorier

Préfet